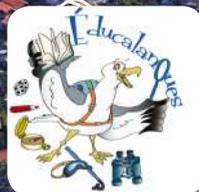




Industries et Paysages

La face cachée du Parc national des Calanques

• CARNET DE BALADE À LA BARASSE •



Carnet de balade

Ce carnet s'inscrit dans le programme pédagogique **Éducalanques** du Parc national des Calanques.

Le **Parc national des Calanques** a été créé par décret du 1er ministre en 2012. La situation géographique du parc, dans la Métropole Aix-Marseille-Provence, lui donne le statut de **parc national urbain** car totalement englobé dans la métropole. Sa création repose sur plus de 250 réunions d'informations engagées depuis la création du GIP des Calanques (Groupement d'Intérêt Public) en 1999.

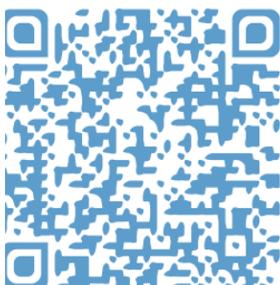
À travers **une randonnée de 5h (version max)**, qui comprend **trois variantes de longueurs différentes**, ce carnet vous emmène découvrir les pentes nord du Parc national, son passé agricole et industriel et ses dynamiques actuelles en lien avec l'espace urbain proche. Au nord du site passe la vallée de l'Huveaune, au sud se situent d'ouest en est : le Mont St-Cyr, le Mont Carpiagne et le Mont Lantin.

Grâce à différents dispositifs d'observation, vous découvrirez un patrimoine étonnant, une large diversité faunistique et floristique ainsi que plusieurs points de vue sur la ville. C'est bien un des objectifs de ce carnet : observer et comprendre la ville ... depuis la nature.

Au fur et à mesure de votre randonnée, le carnet vous présente différents acteurs importants du Parc. La compréhension des liens entre ces **différents acteurs** tient lieu de **fil rouge de l'enquête** que vous menez dès à présent !

Partons à la découverte de cette nature protégée, des traces laissées par l'Homme, des processus et dynamiques passés, actuels et futurs, et des acteurs qui font littéralement le parc national !

En route !



ATTENTION ! Du 1er juin au 30 septembre, l'accès au parc est réglementé en raison du risque important de départs de feux.



L'information d'ouverture du massif est fournie sur l'application Mes Calanques tous les soirs à 18h pour le lendemain.

Légende



Point de départ
Fours à Chaux



Parking
Chemin de la Barasse



Accès train
Ligne TER
Arrêt : La Barasse



Accès bus
Lignes **15** **40** **50**
Arrêt : La Barasse



3,5 km - 1h30
Facile



7,8 km - 4h30
Moyen, descente sentier escarpé



8,8 km - 5h00
Facile, long



Randonneuse

«Je suis visiteuse ou habitante de Marseille, toujours passionnée de paysages et de découvertes ! Afin de ne pas perturber les territoires que je traverse, je respecte la réglementation du Parc national et je ramasse les déchets.»

Le parcours est ponctué de points d'arrêt et de séquences d'observation. Soyez attentif et curieux à ce qui vous entoure, ce carnet est une porte d'entrée, d'autres lectures sont possibles.

La boucle **2** est la boucle principale, celle sur laquelle le carnet s'appuie. La boucle **1** emprunte le même départ, mais redescend au niveau du crassier. La boucle **3** suit la piste DFCL, évite les chemins de randonnée.

Vous entrez en coeur de parc !



Le parcours principal et ses variantes



Légendes

-  Sentier escarpé
-  Variantes

-  Point d'arrêt
-  Station d'écoute

-  Indication particulière
-  Point de vue

Sur le parcours, des haltes

-  1 Chaux devant !
-  2 Paysages et Protections



vous sont proposées pour réfléchir à ce qui nous entoure. Reportez-vous au carnet

3 Les vestiges de l'industrie

5 Du temps de l'usine d'alumine

7 Des activités historiques

9 Un territoire anciennement productif

4 Le crassier

6 Oh le Faucon !

8 La ville plein la vue

10 À l'interface Ville-Nature

Chaux devant : des paysans ¹ qui produisaient

Les **fours à chaux** sont liés à l'histoire du massif des Calanques. Leur présence sur un territoire était toujours expliquée par la présence de **roche calcaire**.

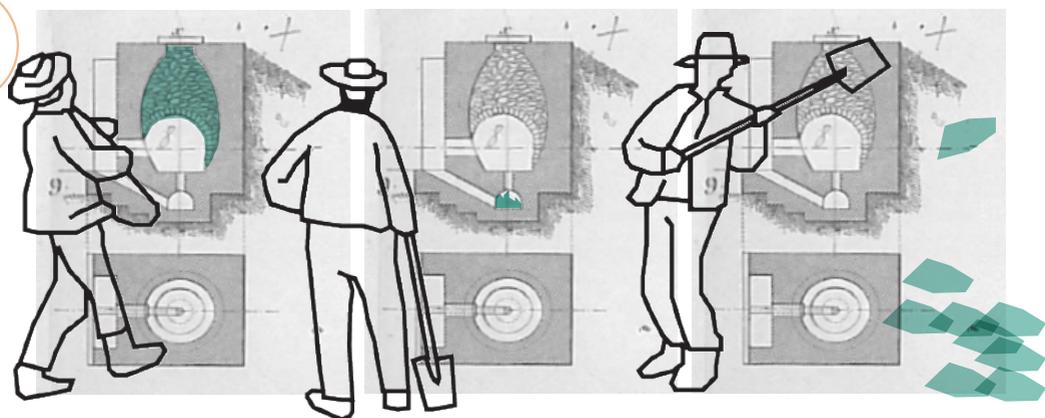
Sur d'anciennes cartes on retrouve le pointage de dizaines de ces anciens fours. On peut néanmoins distinguer une différence dans leurs usages. Les fours à usage unique « traditionnels » (détruits sur place après obtention de la chaux), servaient à une utilisation domestique des paysans qui la produisaient.

Les fours que l'on retrouve ici fournissaient **l'industrie sidérurgique de l'usine Péchiney en chaux vive**. Celle-ci était utilisée à haute pression et haute température, pour « attaquer » **la bauxite**, en vue d'obtenir de **l'alumine**.



▲ Fours à chaux de La Barasse
©Antoine Bennahmias

Schéma explicatif du fonctionnement de ces fours à chaux :



1. Blocs calcaires dans les fours autour d'un espace central de combustion

2. Sous le four, charbon de pierre + bois, combustion pendant 100 à 150 heures à une température oscillant entre 900°C et 1000°C

3. Refroidissement du four pour extraire la chaux vive.

4. Rotation de fours pour une production ininterrompue.



▲ Four à chaux traditionnel
©Jean-Pierre Simi



Arrivé à 50 mètres de la barrière verte, regardez à gauche le chemin qui monte vers la forêt, il est aussi barré d'une barrière verte. Empruntez ce chemin.

La chaux ou oxyde de calcium (CaO) était obtenue après calcination (étape 2) du calcaire. Un four de ce type pouvait contenir jusqu'à 20 m³ de chaux. Il faut en moyenne 3,5 tonnes de calcaire extrait pour produire une tonne de chaux.

Les fours de la Barrasse se sont arrêtés de fonctionner en 1966, en même temps que les carrières.

- Combien de fours à chaux repérez-vous ? 3 4 7
- Combien de fours sont recouverts de terre ? 1 2 5
- À quelle température monte le four afin de permettre la calcination du calcaire ? 300°C 600°C 1000°C
- Combien de temps entretenait-on la combustion du bois et du charbon ? 24h 50h 150h
- Quelle quantité de chaux pouvait contenir un four ? 10m³ 20m³ 30m³

réponses : 1. 4 fours 2. 2 fours 3. 1000°C 4. 150h 5. 20m³

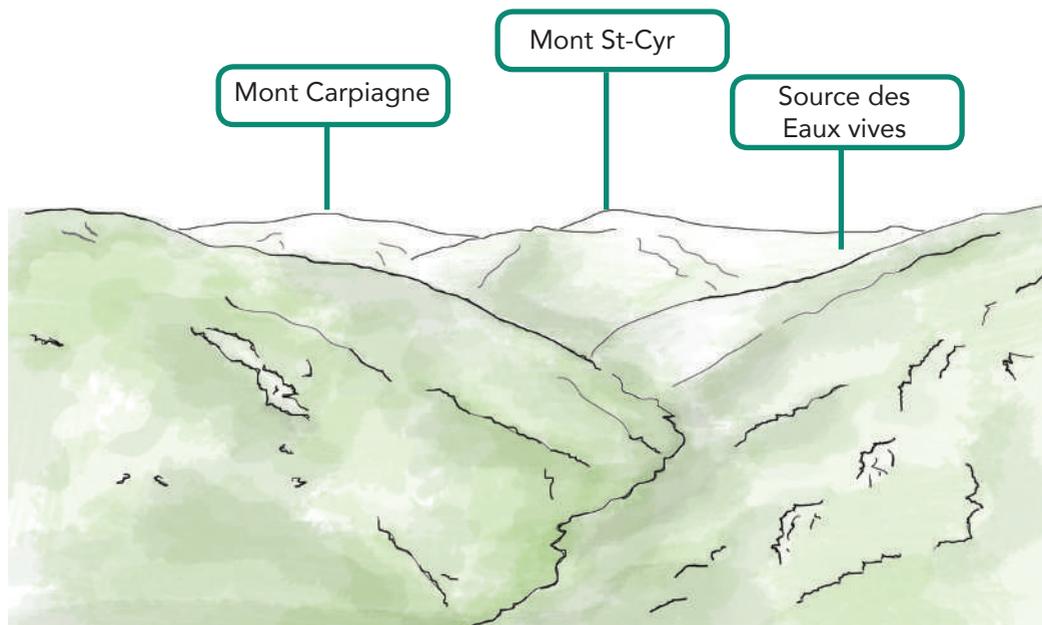
Il existe en France **11 parcs nationaux**. Il s'agit de territoires reconnus à l'échelle internationale comme des espaces d'exception. Dans l'optique de préserver leur patrimoine naturel et culturel, une réglementation est appliquée pour chacun d'entre eux. Le statut de parc national permet l'élaboration d'un système de gouvernance et de gestion adapté à la **protection de la faune, la flore et du patrimoine culturel**.

Chaque parc possède sa **charte** : c'est un document écrit issu de la concertation entre les communes, et les acteurs du territoire. Dans ce document sont introduites les notions de **coeur de parc et d'aire d'adhésion**. Le coeur de parc est l'espace soumis aux réglementations; dans l'aire d'adhésion, on exprime des orientations de développement durable.

«Un mille feuille» de protection :
d'après vous, combien y a-t-il de
protections différentes en plus du
parc national ?

Réponses:
- Site Natura 2000 Directive Habitats
- Site Natura 2000 Directive Oiseaux
- Réserves Biologiques ONF

8



«En tant que policier de l'environnement, je surveille, je sensibilise et je participe aux travaux d'entretien et d'aménagement. Je réalise des suivis scientifiques et naturalistes.»



Garde Moniteur

Un patchwork de mesures et de protections a précédé la création du Parc national. Celui-ci est un outil de coordination et de cohésion territoriale.

Du 1er juin au 30 septembre, l'accès au Parc national est réglementé en raison du risque important de départs de feux.

Rayez les actions interdites par la réglementation au sein du Parc national.



réponses : Camper, écouter de la musique (avec des enceintes), faire du jétski, faire des feux.

Retrouvez des informations supplémentaires sur le Plan Paysage !



La production d'alumine

Le calcaire extrait de ces carrières était calciné pour participer au processus de production d'alumine (cf p6). Toute la chaîne annexe qui servait la production s'effectuait sur l'ensemble du Vallon de la Barasse, de la production de chaux à la décharge des déchets.



La carrière

La carrière se trouvait au niveau du premier replat juste au dessus des fours à chaux. Elle servait pour l'extraction du calcaire. Le calcaire une fois transformé en chaux, rentrait dans le processus d'extraction de l'alumine.



Le téléphérique

Les résidus de production solides étaient acheminés directement au pied de l'usine de l'autre côté de la route nationale. Ils étaient ensuite transportés dans des bennes jusqu'au blondin grâce à un téléphérique d'une longueur totale de 750 mètres. Avant 1948, ils étaient stockés à proximité immédiate de l'usine.



Le blondin

Le blondin est le terminus du téléphérique, c'est une infrastructure qui sert à la construction d'ouvrages linéaires, comme des barrages. Il a permis ici l'accumulation de déchets solides (résidus de bauxite) issus de la production d'alumine. Acheminés par le téléphérique, ces déchets ont servi à la construction du barrage.

▲ ©CD13

Repérez les différents vestiges ou traces décrits ci-dessus dans le paysage qui vous entoure.



Crassier vu depuis le sentier
©Antoine Bennahmias

Le crassier

Durant toute la phase d'activité de l'usine d'alumine, la production de déchets solides et liquides fut massive. La couleur rouge des résidus de bauxite (appelés « boues rouges ») est dûe à la présence d'oxyde de fer, élément chimique principal une fois retirée l'alumine de la bauxite. Transportées directement depuis l'usine par un réseau souterrain, ces boues rouges étaient stockées derrière le barrage, dans ce qu'on appelait le crassier (amas de « crasses »). Au terme de vingt ans d'épandage, la digue qui maintient les boues rouges atteint une hauteur de soixante mètres à la fermeture de l'usine de la Barasse.

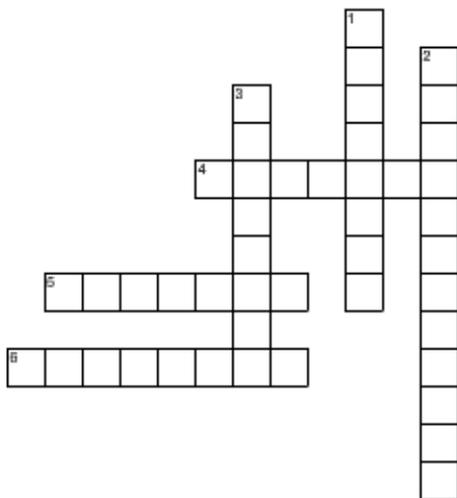


▲ ©CD13



Arrivé sur la terrasse au dessus d'une des parties du blondin, vous êtes face au crassier, regardez sur la droite les escaliers qui descendent. Empruntez les pour vous rendre sur le crassier.

Mots croisés



Vertical

1. Propriétaire de l'usine d'alumine de la Barasse ?
2. Déchets industriels de la fabrication d'alumine ?
3. Accumulation sur un site de résidus émanants d'usines ?

Horizontal

4. Roche latéritique (riche en hydroxyde d'aluminium) qui permet de produire des alumines ?
5. Installation aérienne servant à transporter des charges au dessus de la vallée ?
6. Site d'extraction des pierres ?

Réponses : 1. Fochinay 2. Boues-rouges 3. Crassier 4. Bauxite 5. Blondin 6. Carrière

Le crassier, un vestige industriel revégétalisé

4

Le **crassier** représente aujourd'hui une surface plane d'environ 10 hectares. La nature liquide des **boues rouges** confère à ce bassin de stockage une structure mouvante. Même asséchées, ces boues accumulées ne forment pas une roche. Elles restent perméables et s'érodent très facilement par la pluie. Par négligence du système d'évacuation de l'eau après l'arrêt de l'usine, une crevasse de 3 mètres de diamètre se forme en 2014. Depuis, des travaux d'assainissement ont été réalisés pour assurer la sécurité du site (dont certains secteurs demeurent tout de même non accessibles). Un bassin de stockage des eaux et un système de drainage ont été mis en place.

Les boues sont **recouvertes par 3 mètres de terre** et un projet de **revégétalisation** a été porté en 1989, après la fermeture du site par le département (CD13).

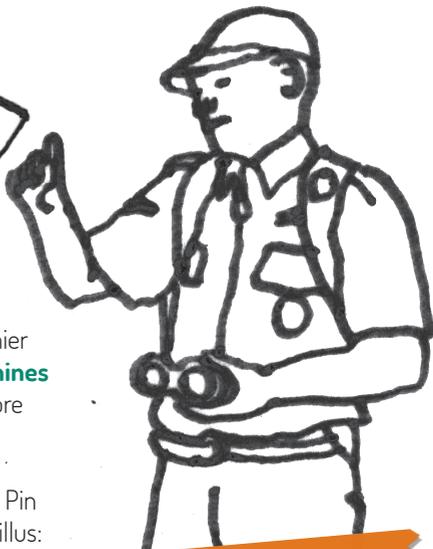
Péchiney (aujourd'hui Rio Tinto / Alcan) a été contraint de remettre en état cette friche industrielle pour la rendre accessible au public.

12



*Dessinez cet espace dans 50 ans.
D'après vous, à quoi pourrait-il
ressembler ?*

«Le Département est aujourd'hui propriétaire de 17000 hectares répartis sur une trentaine de domaines, dont celui de la Barasse. La constitution de ce patrimoine départemental résulte d'une politique volontariste d'acquisition et de gestion initiée dès les années 1960.»

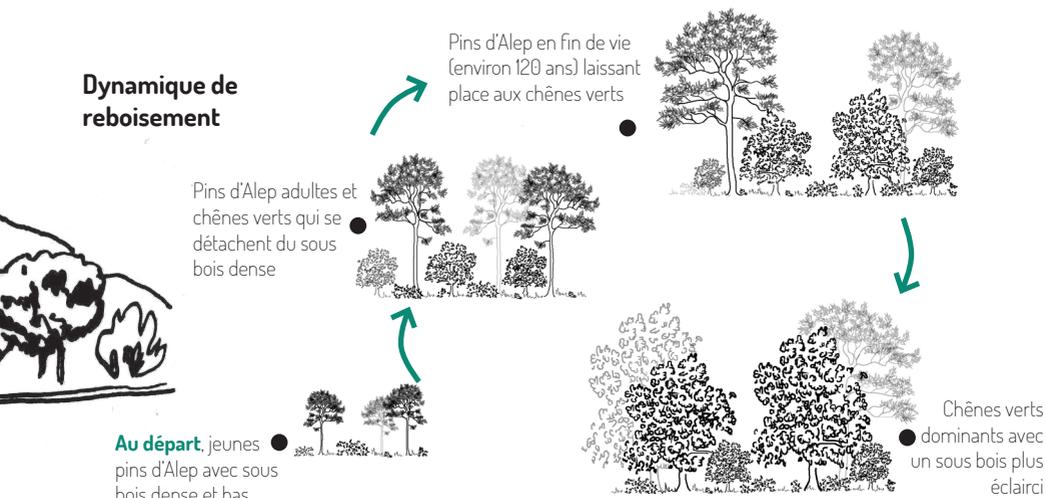


Garde des parcs et domaines départementaux

On parle de revégétalisation alors qu'il s'agit en fait du premier état de végétalisation de cet espace **façonné par les machines et les Hommes**, un espace complètement artificiel et encore pollué en sous-sol.

Les principales essences mises en place sont des résineux : Pin d'Alep, Pin Eldarica, Pin Brutia, Pin Pignon, Cèdre et des feuillus: Frêne à fleurs, Erable de Montpellier, Arbre de Judée, Olivier de Bohême, Robinier. La recolonisation se fait aussi spontanément selon le cycle suivant :

Dynamique de reboisement



Quel est le diamètre du crassier ?

- 130m 250m 370m

Combien de tonnes de résidus de bauxite (boues rouges) ont été déposées ici ?

- 500 000 t. 2 500 000 t. 5 000 000 t.

Quelle est la date d'arrêt de fonctionnement du crassier ?

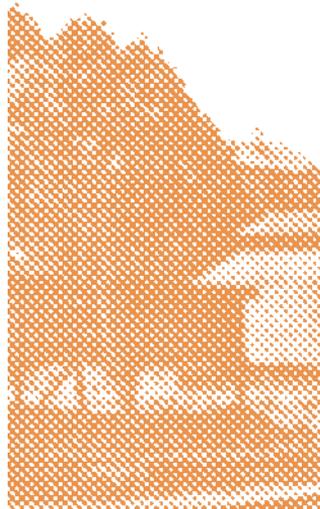
- 1967 1975 1988

Du temps de l'usine d'alumine

5

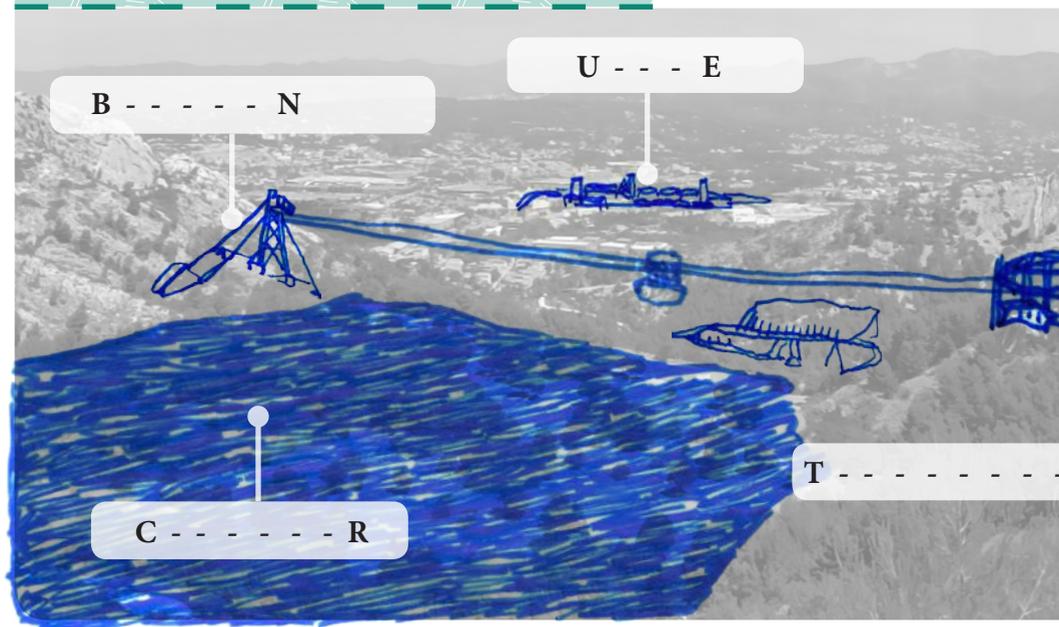
L'usine d'alumine est construite à la Barasse en 1906. L'objectif dans un premier temps est de produire 350 tonnes d'alumine par an. À partir de 1948, la découverte de nouveaux procédés chimiques dédiés à l'extraction de l'alumine, fait exploser la production. Le chiffre de 165 000 tonnes/an est atteint, c'est à ce moment là que la société achète des parcelles libres sur le Vallon de la Barasse et commence l'épandage des boues rouges qu'elle ne pouvait plus stocker sur son site.

Le groupe Pechiney possède également l'usine de Gardanne (encore en activité aujourd'hui). En 1981, alors que la production est la plus importante, 370 000 tonnes/an, le groupe, suite à une baisse conséquente de la demande d'aluminium, ferme l'un de ses deux sites. C'est ainsi que la production s'arrête à La Barasse.



14 Sur cette photo, placez les différents éléments qui composent l'usine d'alumine et le traitement des boues rouges.

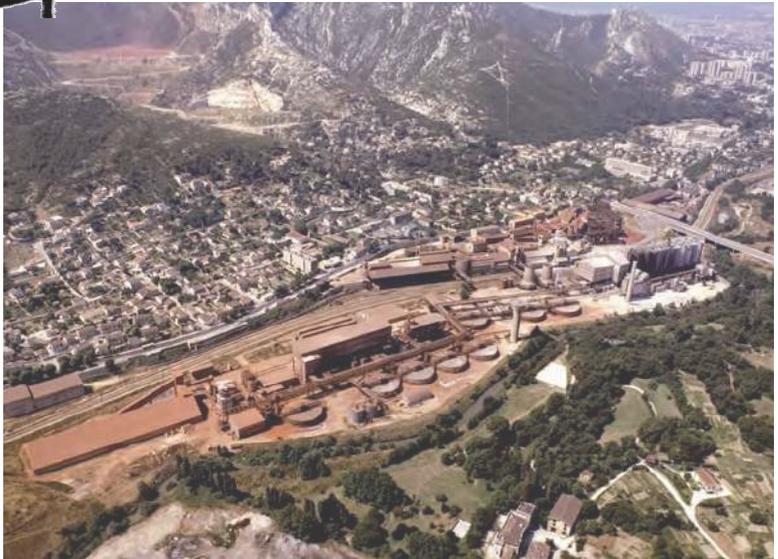
©photo Jean-Pierre Simi ▼





Ouvrier de l'usine

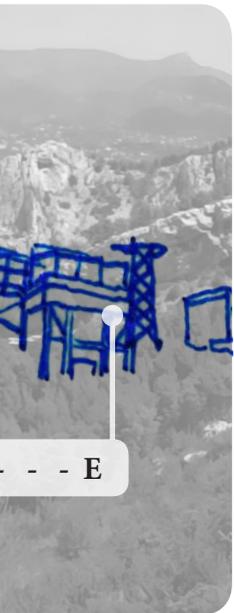
« Il en a fallu des gars comme moi pour la produire cette alumine et le travail était rude. Aujourd'hui on a un peu oublié tout ça ! »



▲ L'usine d'alumine
© Louis Sciarli

L'aluminium n'était pas fabriqué sur place, l'usine participait à l'une des étapes de sa fabrication (production d'alumine), le reste se faisait dans les Pyrénées et dans les Alpes.

La vallée de l'Huveaune se situe à un carrefour stratégique pour l'approvisionnement des sites de production d'aluminium.



La Provence accueille un grand nombre d'oiseaux. Des sites prestigieux, comme la Camargue, attirent même des ornithologues de toute l'Europe. Mais les oiseaux, fort heureusement, ne se cantonnent pas que dans les réserves naturelles. Rien que **dans la commune de Marseille 269 espèces ont été recensées**, dont 89 sont considérées comme nicheuses (Atlas des oiseaux nicheurs de Marseille - E. Barthélemy - Ed. Delachaux et Niestlé 2015). Pourtant, combien de personnes ne pensent avoir vu que des Étourneaux, des Moineaux ou des Pies ! En fait, du centre ville jusqu'aux sommets des collines notamment à la Barasse, l'œil exercé pourra voir des oiseaux étonnants et l'ornithologue passionné, comme le simple amoureux de la nature, se plaira à les découvrir ! Les acrobaties de la mésange, le vol ondulé de la Chevêche ou celui, majestueux, du Faucon crécerelle en plein vol stationnaire, laisseront à l'observateur des souvenirs inoubliables !

16

Toutefois, **beaucoup d'oiseaux sont aujourd'hui menacés !**

La transformation des milieux, les dérangements de toutes sortes ou même l'ignorance, font partie des causes multiples qui accentuent leur régression !

Pour les associations de protection de la nature telles que La Chevêche (<https://www.cheveche.fr>), la sauvegarde des oiseaux est une priorité. Les oiseaux témoignent de la qualité de notre environnement et jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes.

Relie le nom à la bonne photo

A Faucon crécerelle

B Chardonneret élégant

C Merle noir

1



2



3



Réponses: A3, B1, C2



« J'observe en toutes saisons, seul ou avec les ornithologues de la Chevêche, l'avifaune de la Barasse pour mon plaisir et pour l'étudier, la protéger et la faire connaître aux petits et grands, curieux et passionnés de nature. »



▲ Massif calcaire de Carpiagne
©Jean-Pierre Simi

Membre de l'association
la Chevêche

Les massifs rocheux que l'on voit, sont des massifs de **roche calcaire**.

Les calcaires sont composés essentiellement de carbonate de calcium (CaCO_3), ces roches sont solubles sous certaines conditions.

Le calcaire est une roche sédimentaire qui s'est formée en Provence sous la mer **entre 250 et 65 Millions d'années lorsque la mer recouvrait ces espaces.**

Cette roche se constitue principalement par l'accumulation de matériaux d'origine détritique (produits de l'érosion des continents accumulés dans les mers et les lacs ...) et surtout organique (tests, coquilles d'animaux marins - d'où des fossiles - récifs coralliens etc.).

À partir de vos observations, des photos et des textes descriptifs suivants, associez les photos au texte.



Le pin d'Alep



Le laurier-tin



Le chêne blanc

1

Arbre pouvant atteindre 20m. Persistant, ses feuilles alternes sont vert sombre sur le dessus et cotonneuses grisâtres en dessous. Glands oblongs.

2

Arbre pouvant atteindre 20m. Longs cônes marron clair garnis de graines ailées comestibles. Longues aiguilles pointues réunies par deux.

3

Arbuste de 2 à 4m. Petites fleurs blanches faiblement odorantes de janvier à avril. Feuillage persistant et vert foncé.

Vestiges d'une activité pastorale, les ruines de cette **bergerie** témoignent de l'**élevage extensif** qui était pratiqué jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. Cet ancien «jas», terme provençal désignant un gîte, faisait office d'abri pour les moutons et chèvres venus pâturer. Ces élevages étaient importants à l'époque, puisqu'ils fournissaient à l'homme : lait, laine et viande.

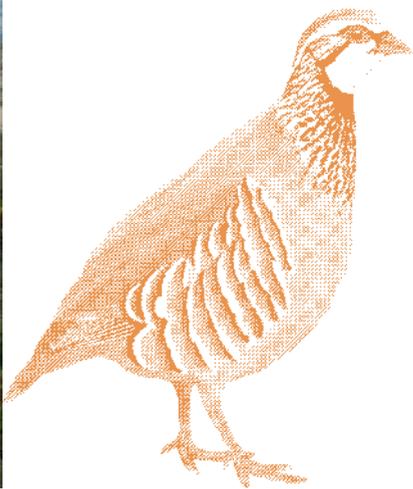


« J'ai construit des bancaous pour cultiver l'olivier et l'amandier. J'ai permis le maintien de certains milieux ouverts grâce au pâturage de mes bêtes. Une partie du paysage que vous voyez est une empreinte de mon travail et de mon passage. »



Paysans

Il est fréquent de pouvoir distinguer sur les pentes des vallons du parc, des traces significatives de la pratique du programme **agrifaune**. Ainsi des parcelles sont cultivées par les chasseurs dans l'optique d'assurer la présence de petit gibier sur le site. La Perdrix rouge, animal sédentaire, fait partie des espèces animales ciblées et attirées par ces cultures céréalières. Elle compte parmi les espèces les plus chassées sur le parc avec un taux de prélèvement de deux sujets par jour et par chasseur sur une **saison cynégétique**. Cette étape vous invite ainsi à observer les espaces cultivés cynégétiques en contrebas du sentier.



▲ *Trois secteurs de cultures cynégétiques*
©Quentin Le Manac'h

Jeux sur la faune sous forme de rébus

br'



m'





g'





d'



réponses : 1. Brébis, 2. Mouton, 3. Sanglier, 4. Perdrix

La **vallée de l'Huveaune** est la seule vallée ouverte de Marseille.

Historiquement, l'accumulation de facteurs, tels que l'arrivée du chemin de fer et la construction du port ont accentué le développement de cette vallée.

Une des forces du système agricole de cette zone était la présence du canal de Marseille, qui a permis le développement d'un réseau d'irrigation important après sa construction en 1849. La vallée de l'Huveaune était alors surnommée "la petite Normandie" du fait de la présence d'une activité maraîchère importante ainsi que par la présence de vaches dans les nombreux pâturages arrosés par les eaux de l'Huveaune.

Puis vint le début de **l'industrialisation**. Néanmoins, les **bastides** subsistèrent ; elles ne disparaîtront qu'avec l'arrivée de l'autoroute et de l'urbanisation.

Militairement, Saint Marcel, surnommé « **le petit Gibraltar** », était un point stratégique pour entrer dans Marseille : on disait que lorsqu'on tenait Saint-Marcel, on tenait Marseille.

20



A. Notre-Dame de la Garde



B. Building La Marseillaise



C. Antenne du Massif de l'Étoile

Repérez-vous ! Où se situe le nord ?

Retrouvez dans le paysage les éléments en photo ci-dessus. D'après vous, à combien de km se situent ces éléments ?

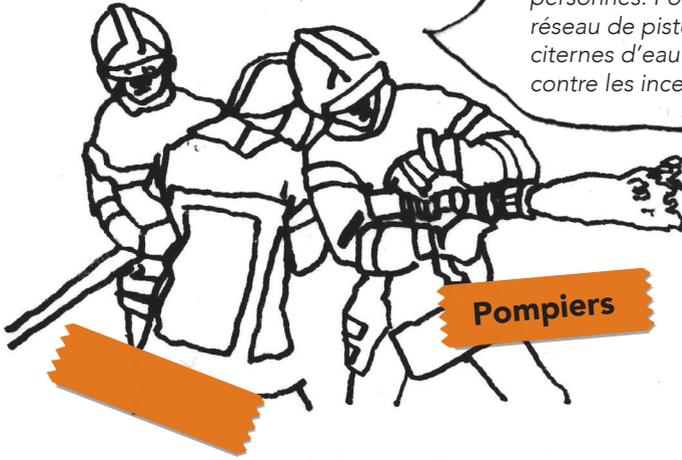
A. _____

C. _____

B. _____

D. _____

«J'effectue des exercices de sûreté pour la prévention des feux et le secours des personnes. Pour cela, je m'appuie sur le réseau de piste DFCI et la présence de citernes d'eau pour lutter efficacement contre les incendies.»



Pompiers

Nous nous trouvons sur une **piste DFCI** (voie de Défense des Forêts Contre les Incendies). C'est une servitude d'accès réservée aux services compétents pour la **gestion des feux**, les marins-pompiers.

Phénomène naturel et ponctuel dans le cycle de vie des écosystèmes des Calanques, les incendies se sont cependant accentués ces dernières années laissant derrière eux une végétation vulnérable qui aura plus de mal à se régénérer.



D. Aubagne

Repérez les citernes dans le paysage. D'après vous, à quoi servent-elles ?

A stocker l'eau pour lutter contre les incendies



Arrivé au Col, quittez la piste DFCI. Empruntez le chemin de randonnée balisé d'une bande bleue.

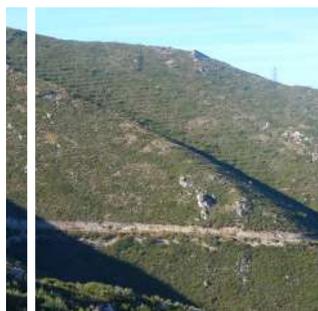
Un territoire anciennement productif

9



18ÈME ET 19ÈME SIÈCLE

L'exploitation du calcaire pour de la chaux : La production de chaux était bien antérieure à l'activité industrielle, comme en attestent les nombreux fours circulaires repérés au fond des vallons du massif. Cette activité impactait déjà le couvert végétal. L'impact sera ensuite beaucoup plus important avec les fours à chaux industriels (construction de fours à chaux permanents, exploitation intensive de carrières pour la production de produits concassés pour la chaux ou de granulats pour le bâtiment).



17ÈME ET 18ÈME SIÈCLE

Agro-pastoralisme : Les traces de l'agro-pastoralisme sont nettement visibles sur le territoire. Dans les vallons, amandiers, oliviers et vignes se côtoyaient sur les terrasses. Ces cultures à flanc de collines permettaient de drainer les eaux des pluies et de conserver l'humidité nocturne. Ce système fut progressivement abandonné du fait des changements urbains et industriels.

Vous pouvez également voir des ruines de bergeries pouvant faire plus de 150 m², laissant envisager d'importants troupeaux; vestiges du pastoralisme datant de la même époque.



16ÈME SIÈCLE

Couvert forestier : Les premiers grands défrichements pour les activités navales et le développement d'activités agricoles et artisanales eurent pour conséquence une diminution drastique du couvert forestier. On utilisait le bois pour alimenter les verreries, faïenceries et tuileries à tel point que le terroir de Marseille ne suffisait plus, il fallut importer du bois par mer. Ces utilisations venaient s'ajouter à l'utilisation du bois comme outil de chauffage et de cuisson. Ainsi de nombreux charbonniers étaient présents dans les calanques à cette époque.

À partir de vos observations, des photos et des textes descriptifs suivants, associez les photos au texte.

A



Le romarin

B



Le chêne kermès

C



Le ciste blanc

1

Arbuste de 1,50m.
Petites feuilles vert clair aux nervures marquées pourvues de fins piquants, glands verts

2

Arbuste ne dépassant pas les 1,20m.
Fleurs à 5 pétales roses à violacés avec des étamines jaune d'or

3

Arbuste pouvant atteindre 1,50m, persistant et aromatique. Ses feuilles étroites sont vert foncé sur le dessus.

réponses: A3; B1; C2



▲ ©Antoine Bennahmias

Castellum Massiliensis : A la fin du Vème siècle, est érigé sur le Rocher de Saint-Clair, le château fort baptisé « Castellum Massiliensis (Castrum de Saint-Marcel dont quelques vestiges sont encore visibles aujourd'hui). Ancien poste fortifié, sa position offre à ses occupants une vue panoramique stratégique permettant d'anticiper de potentielles attaques. Le château connaît différentes phases de déconstruction et reconstruction mais il sera en partie détruit par les Catalans au début du XVème siècle.

«J'officialisais dans la marine nationale au XVIIème siècle. Je fus probablement l'un des hommes les plus avides de liberté et l'un des plus téméraires du siècle du Roi-Soleil. Aujourd'hui on peut encore voir le mur qui servait de limite à la bastide de mes descendants.»



comte de Forbin

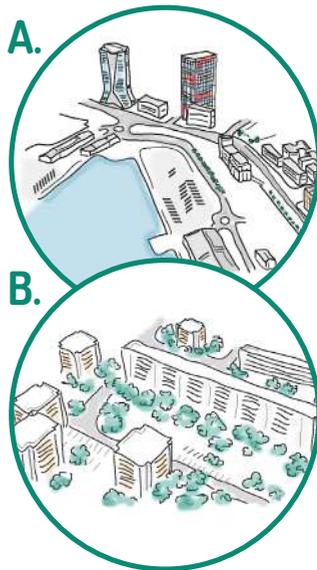
À l'interface Ville - Nature, une protection nécessaire !

10

Le Parc national est en contact direct avec la ville.
Le domaine départemental de la Barasse a un rôle d'interface*
entre la ville et l'espace naturel.
Le périmètre du Parc national des Calanques permet de limiter
l'urbanisation.

***interface** : Zone de contact entre 2 espaces différents.

Faites un cadre avec votre main et visez un espace. Que repérez-vous comme formes urbaines ? Associez les définitions, les formes urbaines dessinées et celles que vous repérez sur le panorama photo.



A. _____

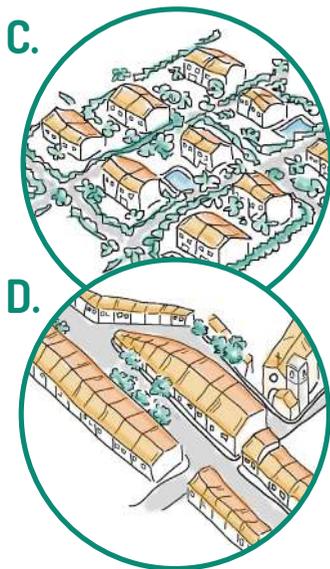
C. _____

B. _____

D. _____



1. **Grands ensembles** - Construction d'après guerre pensée comme la plus économique possible capable d'accueillir un grand nombre d'habitants. Ces bâtiments sont caractérisés par leurs formes répétitives.
2. **Euroméditerranée** - Créé en 1995, cet établissement public d'aménagement vise à la rénovation urbaine d'un large périmètre autour de la Joliette. La Tour CMA-CGM et La Marseillaise font partie de cette opération.
3. **Tissu pavillonnaire** - Le tissu pavillonnaire se constitue de maisons. Il s'est construit sur les anciens domaines bastidaire et les anciennes zones agricoles.
4. **Village** - La structure villageoise est de moins en moins visible dans le tissu urbain Marseillais. Néanmoins, on dénombre pas moins de 111 clochers qui révèlent le nombre possible de villages dans la ville.



▼ Le Bassin Marseillais



➤ Arrivé à une intersection, regardez le chemin qui monte légèrement sur la gauche. Empruntez ce chemin.

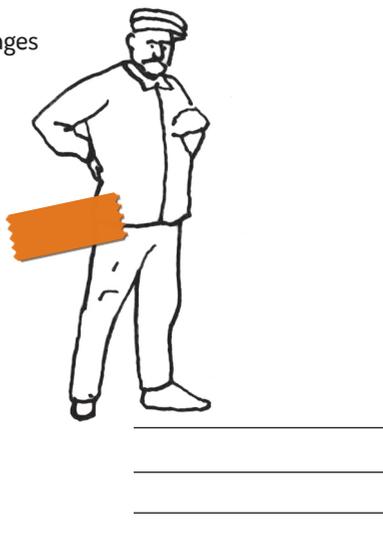
Comparez deux époques différentes avec le site «Remonter le temps» de l'IGN !



Qui sont ils, que font ils ?

Enquête : ils ont façonné et façonnent toujours les paysages que vous avez traversés ! Qui sont-ils et que font-ils ?

















Vous ?

Ça vous a plu ?



Le carnet que vous tenez entre les mains a été réalisé dans une **démarche de co-production** avec des habitants et des associations de Marseille.

Nous avons ainsi réalisé cinq ateliers de réflexion et de co-construction afin de définir ensemble les éléments essentiels de ce territoire.

Pour leur investissement et leur regard précieux, nous remercions les associations Rives et Cultures, Les Amis de l'Huveaune, Le Grain de la Vallée, les Comités de Quartier du 11e arr., Les Amis du Vieux Saint-Marcel, le Groupement d'Intérêt Associatif Garlaban Carpiagne Sainte-Baume.

Nous remercions les gardes-moniteurs et le personnel du Parc national, le service Parcs et Domaines Départementaux du Conseil Départemental 13.

Accès

Le site est accessible en voiture par l'autoroute A.50, sortie La Valentine, puis, direction le cinéma «Les Trois Palmes». Enfin, le chemin du vallon de la Barasse conduit à l'entrée du domaine.

En transports en commun :

- Soit métro ligne 1 station la Timone puis bus ligne 40,
- Soit métro ligne 2 station Sainte-Marguerite-Dromel puis bus lignes 15 et 15s.



Maquette : Quentin Le Manach, Tiffany Baque
Dessin : Quentin Le Manach, Tiffany Baque
Ateliers : Quentin Le Manach, Tiffany Baque, Estelle Messina, Florent Fresneau, Antoine Bennahmias
Coordination : Florent Fresneau, Antoine Bennahmias, Les amis de l'Huveaune, Jean-Pierre SIMI

Ne peut être vendu

